

COMMUNE DE LIVRON-SUR-DRÔME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Relatif au projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de LIVRON SUR DRÔME.

Par arrêté n° 2016-422 du 28 juillet 2016, le Maire de Livron-sur-Drôme a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune.

L'enquête publique d'une durée de 32 jours consécutifs se déroulera en mairie de Livron Sur Drôme **du vendredi 19 août 2016 au lundi 19 septembre 2016 inclus** aux jours et heures habituels d'ouverture.

A cet effet, Monsieur TAGAND Joël exerçant la profession de proviseur de lycée, retraité, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur titulaire par le Président du Tribunal Administratif et Monsieur TERRASSE Alain exerçant la profession de chef d'arrondissement de la DDE Ardèche, retraité, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête est déposé et consultable, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de LIVRON SUR DRÔME, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie du vendredi 19 août 2016 au lundi 19 septembre 2016 inclus (du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures jusqu'au 04 septembre 2016 / de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures du lundi 05 septembre 2016 au lundi 19 septembre 2016 avec ouverture jusqu'à 19 heures le jeudi). Durant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera également consultable en ligne sur le site internet de la ville : www.livron-sur-drome.fr

Les informations environnementales sont comprises dans la notice explicative figurant au dossier d'enquête publique.

Pendant la durée de l'enquête, toutes observations, propositions et contre-propositions sur le projet de modification n°2 du PLU pourront être :

- soit consignées sur le registre d'enquête mis à disposition du public en mairie de LIVRON SUR DRÔME, aux mêmes jours et heures,
- soit adressées par courrier au Commissaire-Enquêteur (à l'adresse suivante : Mairie de Livron sur Drôme, 90 Avenue Joseph Combié, 26250 LIVRON SUR DRÔME),
- soit adressées par courrier électronique au Commissaire Enquêteur à l'adresse électronique suivante : modification2.PLU@mairie-livron.fr

Le Commissaire-Enquêteur recevra le public en mairie les :

- lundi 29 août 2016, de 14 heures, à 17 heures, annexe salle des Voûtes, Square de l'Hôtel de Ville,
- mercredi 07 septembre 2016, de 9 heure à 12 heures, annexe salle des Voûtes, Square de l'Hôtel de Ville,
- vendredi 19 septembre 2016, de 14 heures à 17 heures, annexe salle des Voûtes, Square de l'Hôtel de Ville,

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de Monsieur le Maire de LIVRON SUR DRÔME. Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition du Commissaire-Enquêteur et clos par lui. Dans un délai de trente jours, le Commissaire-Enquêteur établira son rapport et ses conclusions motivées, qui seront tenus à la disposition du public pendant un an à la Mairie de LIVRON SUR DRÔME et en Préfecture.

Au terme de l'enquête publique, le dossier sera soumis au Conseil Municipal. Par délibération, le Conseil Municipal sera susceptible d'approuver la modification du PLU.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à Monsieur le Maire de LIVRON SUR DRÔME.